

Avis de constitution

SOCIETE « KLAROU TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « KTS »

Siège Abidjan cocody angré 500 M Château, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2025, et enregistrés le 04/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KLAROU TRANSPORT ET  
SERVICES » en abrégé « KTS »

Objet : - Le Transport routier  
- La Location de véhicules  
- La Gérance de flotte de voiture de transport avec chauffeur  
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou tous les objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré 500 M Château, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KLAROU MONGNEHY SERGE-RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07548 du 24/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45476/GTCA/RC/2025 du 24/07/2025

